

Burundi : L'Ombudsmane au secours des "sans abris"

PANA, 07 septembre 2012 Bujumbura, Burundi - Le bureau de l'Ombudsman (Médiateur de la République) a annoncé, vendredi, avoir obtenu le relogement de quelque 50 ménages de sans abris vivant à Bururi, une province reculée du Sud du Burundi, qui avaient été brutalement expropriés par l'administration locale, officiellement pour laisser la place libre à des projets d'utilité publique. Depuis l'année dernière, ces sans abris faisaient la Une des médias suite à des manifestations incessantes d'hommes, femmes et enfants, venus mains nues, de l'arrière pays, pour manifester leur désarroi devant le bureau de l'Ombudsman à Bujumbura.

Le Médiateur de la République, Mohamed Rukara, a également obtenu le relogement, dans la même région du Sud du Burundi, de 34 autres ménages de rapatriés "sans adresses ni références" connues pour être nés en exil en Tanzanie dans les années 1972. L'institution de l'Ombudsman est encore jeune au Burundi mais fait montre d'un dynamisme de plus en plus populaire dans l'opinion. Le charismatique Médiateur de la République n'a cependant pas toujours eu tâche facile et a donné dernièrement des frayeurs à l'opinion, en faisant état d'un plan de personnes "corrompues" planifiaient de l'éliminer physiquement pour avoir d'abord certains intérêts. Sa garde sécuritaire a été depuis considérablement renforcée et l'Ombudsman a repris du poil de la bête en défendant aussi bien les droits des faibles que des puissants.